

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL141

présenté par
Mme Valetta Ardisson, M. Blanchet et M. Trompille

ARTICLE 11

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« est »,

le mot :

« peut ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement suite à une erreur matérielle.